

Francoeur nie agir comme prête-nom de Desmarais



Grande famille

En devenant la propriété de M. Jacques Francoeur, Le Soleil rejoint des hebdomadaires aussi colorés que Dimanche-Matin,

Dernière-Heure, La Patrie, Le Petit-Journal et Photo-Journal. On peut se demander s'il y prendra la place qui lui accorde notre photo!

La FPJQ souhaite l'adoption d'une solution permanente

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), M. René Mailhot, a déclaré, hier, que la vente du Soleil aux intérêts de M. Jacques Francoeur ne constitue pas une solution permanente pour le quotidien de la capitale.

Signalant qu'il n'avait pas eu le temps de consulter ses collègues de la FPJQ, M. Mailhot a rappelé que la fédération préconise, depuis quelque temps déjà, l'adoption de mesures législatives, pour assurer la permanence d'une solution au problème de la propriété des entreprises de presse, et la création d'une commission de surveillance des transferts de droits de

propriété. Le président de la FPJQ a soutenu que la convocation de la Commission parlementaire sur la liberté de la presse s'impose toujours, non seulement pour étudier la transaction du Soleil, mais également pour élaborer un projet de loi précis portant sur la commission de contrôle dont il est question.

La FPJQ participera certainement aux délibérations de la Commission parlementaire lorsque celle-ci sera convoquée, a-t-il assuré.

La nouvelle de la vente du Soleil aux intérêts de Francoeur a été accueillie avec une certaine surprise, dans la capitale, où le

président de la Société Générale de Publications est peu connu. Chez les journalistes, l'étonnement a fait place à une certaine inquiétude face à l'incertitude relative au rôle réservé aux frères Gabriel et Guy Gilbert, alors que s'amorcent à peine les négociations en vue du renouvellement de la convention collective de travail.

Chez les hommes d'affaires, on déplore, bien sûr, l'échec de la tentative amorcée pour constituer un consortium d'intérêts de la région, mais on est prêt à faire confiance au nouveau propriétaire pour que Le Soleil continue (Suite à la page 2, 4e col.)

par Benoît HARVEY

M. Jacques Francoeur a clairement indiqué, hier, qu'il ne se porte pas acquéreur du Soleil pour le revendre à d'autres intérêts et qu'il est prêt à soumettre tout le dossier de la transaction à la Commission parlementaire sur la liberté de la presse.

Dans une communication transmise, la veille, par l'agence Telbec, M. Francoeur a précisé qu'il n'y a pas anguille sous roche et qu'il n'est pas un prête-nom pour qui que ce soit, ajoutant qu'il "porte seul le poids de la transaction".

C'est aujourd'hui que s'amorcent les formalités relatives au transfert de la propriété du Soleil Ltee et de sa filiale, Le Progrès du Saguenay Ltee, aux intérêts de M. Francoeur, un éditeur de la métropole canadienne.

La totalité des actions du quotidien de la capitale provinciale devient la propriété de la compagnie UniMedia Inc., filiale à propriété entière de la Société Générale de Publications Inc., dont toutes les actions sont détenues par les membres de la famille Francoeur, et dont M. Jacques Francoeur est le président.

On croit savoir que la vente implique une somme de \$8,2 millions; la famille Gilbert a consenti à conserver des débiteurs pour \$3 millions, somme qui lui sera payable selon un échéancier de quelques années. Le solde de la transaction est constitué d'un versement comptant de quelque \$200,000 par M. Francoeur, et d'un emprunt de \$5 millions de la Banque Canadienne Nationale, garanti par les actifs des journaux appartenant à la société de gestion UniMedia.

Constituée, l'été dernier, pour administrer les entreprises de la famille Francoeur dans le domaine des communications écrites, UniMedia possédait, avant l'achat du Soleil, deux journaux du dimanche (Dimanche-Matin et Dimanche Dernière Heure), trois journaux de fin de semaine (La Patrie, Le Petit Journal et Photo-Journal), une dizaine d'hebdomadaires dans la banlieue montréalaise et à Drummondville, Les Distributions Eclair Ltee, et l'Imprimerie Montréal-Granby Inc.

Il n'est pas encore déterminé si les frères Gabriel et Guy Gilbert continueront à assumer des fonctions de direction au Soleil sous la nouvelle administration. M. Gabriel Gilbert est président du conseil de la compagnie qui édite Le Soleil et, par une filiale, Le Quotidien et deux hebdomadaires à Chicoutimi, tandis que M. Guy Gilbert est président et directeur général de l'entreprise de presse. "C'est une décision qui sera prise au cours des prochains jours", a indiqué M. Guy Gilbert, hier, au cours d'une conversation téléphonique.

Signalons, cependant, que M. Guy Gilbert avait déjà signifié sa disponibilité lorsqu'il fut question de la vente du journal aux intérêts de M. Paul Desmarais.

"PAS D'ENDOSSEUR MYSTÉRIEUX"

M. Jacques Francoeur a catégoriquement nié qu'il ait obtenu l'appui financier d'autres intérêts pour effectuer la transaction. M. Francoeur écrit d'ailleurs, dans son propre journal, Dimanche-Matin, que "l'emprunt effectué auprès d'une banque l'a été par UniMedia Inc., une société qui appartient en totalité à ma famille."

"Il n'y a pas d'endosseur mystérieux, enchaîne le nouveau propriétaire du Soleil, mais il ne faut pas oublier que la banque possède, en garantie, la totalité des actifs d'UniMedia: d'excellents hebdo, l'imprimerie la plus moderne au Québec, la plus importante agence de distribution de journaux et revues..."

Par ailleurs, M. Guy Gilbert affirmait, hier, que le président de Power Corporation, M. Paul Desmarais, n'a jamais posé de condition à son désistement de l'option d'achat qu'il détenait de la famille Gilbert. Il rejetait ainsi l'allégation selon laquelle M. Desmarais aurait

(Suite à la page 2, 5e col.)

Les députés se préoccupent peu de l'ombudsman

par Gilbert ATHOT

L'apathie des membres de l'Assemblée nationale face au travail du Protecteur du citoyen (ombudsman) conduira au dépeuplement de cette institution d'importance capitale au plan démocratique si la situation ne change pas.

C'est là l'une des conclusions pour le moins lourde de sens d'un volumineux travail scientifique de près de deux cents pages, dont Le Soleil a obtenu copie, préparé et rédigé dans le cadre d'études spécialisées à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris. Il porte sur l'organisation et le fonctionnement de l'ombudsman.

Ce document prend d'autant plus d'importance et possède d'autant plus de crédibilité qu'il est l'œuvre d'un des collaborateurs de la première heure au sein de cette institution québécoise qu'est le Protecteur du citoyen, soit Me Jocelyn Lavoie, un jeune avocat-journaliste.

En fait, Me Lavoie a été l'un des principaux assistants du Protecteur du citoyen actuel, Me Louis Marceau, entre août 1970 et octobre 1972, soit le moment où il a quitté ses fonctions pour aller poursuivre des études à Paris.

Par ailleurs, les conclusions de ce travail révèlent un intérêt particulier étant donné que 1974 marque la fin du premier

mandat du Protecteur du citoyen du Québec, donc une espèce d'année-verte pour l'institution.

Le danger de dépeuplement qui guette l'ombudsman est d'autant plus déplorable que Me Jocelyn Lavoie signale avec insistance, en même temps qu'il le démontre, le succès sur presque tous les fronts de cette institution, créée en 1969, à la suggestion du gouvernement Bertrand, afin que les droits des citoyens face à l'administration publique au Québec soient mieux reconnus, respectés et protégés.

L'indéniable succès de cette institution, Me Lavoie l'attribue à deux traits particuliers: la présence à sa tête d'un juriste de fort calibre en la personne de Me Louis Marceau et l'ouverture de ce dernier aux administrateurs et administrés.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans sa volumineuse étude, le jeune avocat précise que les députés de l'Assemblée nationale n'accordent presque pas plus d'attention au rapport annuel du Protecteur du citoyen qu'aux nombreux et insipides rapports annuels produits à leur intention par les ministères et organismes", dit-il.

"Seule une enquête pourrait nous apprendre quel pourcentage d'entre eux se donne la peine de le

lire. Si l'on en juge cependant par leur quasi totale absence de réactions, ce pourcentage doit être insignifiant et cela surprend surtout de la part des membres de l'opposition", poursuit-il avant d'ajouter:

"Les différents rapports annuels publiés jusqu'à maintenant soulèvent pourtant un grand nombre de problèmes sur lesquels une "loyale" opposition à "Sa Majesté" aurait normalement dû se pencher si elle avait voulu jouer un rôle."

Selon le document, cette situation n'a pas jusqu'à maintenant eu des conséquences très graves puisque la très grande majorité des recommandations du Protecteur du citoyen ont été suivies par l'administration gouvernementale.

"Il est cependant certain qu'elle risque de provoquer à la longue l'érosion du prestige des pouvoirs de l'institution", affirme catégoriquement Me Lavoie.

En effet, interroge-t-il: "Pourquoi donc l'administration continuerait-elle de prendre au sérieux les avis du Protecteur du citoyen si ses propres commentants s'arrangent bien de les voir dormir dans leurs tiroirs?"

DES SOLUTIONS

Ce travail scientifique (Suite à la page 2, 7e col.)

Israël et l'Égypte sont près d'un accord

JERUSALEM et LE CAIRE (D'après AFP, Reuter et UPD) — Un plan israélien pour le désengagement des forces sur le front israélo-égyptien, qui tient compte aussi bien des intérêts israéliens que de ceux des Égyptiens, a été approuvé dimanche par le gouvernement de Mme Golda Meir et confié à M. Henry Kissinger pour qu'il le transmette au président Sadate.

M. Kissinger, qui est arrivé à Assouan hier soir, confèrera aujourd'hui avec le chef de l'État égyptien au cours d'un déjeuner de travail prévu à 14h30 à la villa où réside le président Sadate. Si les deux hommes d'État tombent d'accord sur les principes du projet présenté par M. Kissinger au président égyptien, un communiqué égypto-américain sur le désengagement des forces égyptiennes et israéliennes pourrait être publié à l'issue de la rencontre. Cependant, si aucun accord n'intervient,

un second voyage en Israël est prévu par M. Kissinger.

D'autre part - fait nouveau - en même temps que sa proposition en vue de la séparation et du désengagement des forces sur le front du canal de Suez, le gouvernement hébreu se déclare prêt à débattre avec le gouvernement syrien la possibilité d'un processus identique de désengagement des forces en Syrie.

Cette dernière décision semble répondre aux préoccupations du président égyptien qui ne voudrait pas donner l'impression qu'il lâche ses alliés syriens. Israël conditionne cependant de telles négociations à la remise par la Syrie de la liste des prisonniers. En cas de refus, il serait décidé à ne pas pousser plus loin cette ouverture politique.

LE PLAN ISRAËLIEN

Aucun détail n'a filtré sur ce plan israélien sur lequel un black-out total a

été imposé. On pense néanmoins, dans les milieux politiques israéliens et américains, que le plan officiel israélien pourrait donner, dans une certaine mesure, satisfaction au président Sadate.

En effet: 1) Ce plan insisterait moins qu'apparaissant sur la nécessité d'une très importante réduction des forces égyptiennes se trouvant sur la rive orientale du canal. L'importance du retrait israélien à l'intérieur du Sinaï sera toutefois parallèle à la réduction des forces égyptiennes sur la rive orientale du canal, en particulier de leur équipement lourd. C'est donc cette relation entre ces deux éléments d'un éventuel accord qui sera, pense-t-on dans les milieux politiques israéliens, l'un des principaux points examinés à Assouan par le président Sadate et M. Kissinger.

2) Israël est prêt à entre-

(Suite à la page 2, 3e col.)

Caouette se tiendra éloigné de la politique provinciale

De notre envoyé spécial, Donald Doyle

(Ascot Corner) — Le Crédit social du Canada a connu, hier, son "finies les folies" alors qu'il a finalement décidé de se dissocier complètement du parti de MM. Yvon Dupuis et Camil Samson.

Les quelque 300 à 400 personnes, réunies en congrès dans les Cantons de l'Est, ont, en outre, résolu de laisser, à chaque militant, le soin de déterminer, personnellement et en toute liberté, s'il parti-

cipera ou non à la vie du parti provincial.

Mais, pour Réal Caouette et pour les membres de son caucus, l'aventure est terminée, et, dorénavant, ils ne joueront plus aucun rôle à l'échelle de la province.

C'en est donc fini de leur participation aux congrès de leadership de même qu'aux campagnes électorales provinciales. Ils pourront, tout au plus, appuyer le candidat de leur comté et ce, s'ils le jugent à propos, le moment venu.

Les résultats de ce congrès constituent une victoire pour le chef fédéral quoique la lutte ait été plus longue que prévue et parfois même ardue.

Bien que le chef s'en défende publiquement, il n'en reste pas moins que certains de ses militants l'ont forcé à admettre qu'il a commis une erreur quand il a choisi de parrainer Yvon Dupuis.

Le fait est que M. Caouette a perdu passablement de plumes depuis l'automne dernier. Plusieurs ne lui ont jamais

pardonné de leur avoir plus ou moins imposé Yvon Dupuis et d'avoir du même coup renié Camil Samson.

Incidemment, les partisans de Camil Samson semblaient beaucoup plus nombreux que ceux d'Yvon Dupuis au cours de cette réunion.

En ce qui concerne M. Caouette, c'est très clair, qu'il ne peut tout simplement pas sentir Camil Samson. Au cours d'une conversation avec un groupe de journalistes, il l'a traité de "menteur" et

il l'a accusé d'avoir mené une "campagne d'hypocrisie".

M. Caouette reproche notamment à son ancien organisateur de s'être dit solidaire d'Yvon Dupuis, au cours de la dernière course électorale, pour ensuite se lancer dans une campagne de sous-entendus.

Ceci dit, cela n'empêchera toutefois pas M. Caouette de voter pour ce même Camil Samson lors de la prochaine élection car cela vaut quand même mieux, dit-il, que d'appuyer "un maudit rouge".

À la suite de cette consultation populaire, les partisans de MM. Samson et Dupuis sont tout à fait libres de se battre "quand et où ils le voudront". Dixit Réal Caouette: "Mon intention est de me mêler de mes affaires et, jamais plus, je n'interviendrai au provincial".

À propos, une résolution, demandant aux députés fédéraux d'agir comme médiateurs dans la dispute qui oppose MM. Dupuis et Samson, a été rejetée par 185 voix contre 107. Quant à la motion principale (celle de la dissociation), elle a été adoptée par 184 voix contre 21.

Les crédits fédéraux ont donc choisi de faire un retour aux sources et c'est (Suite à la page 2, 5e col.)



Décédé
Le grand ténor québécois Raoul Jobin est décédé hier. Avec lui disparaît l'une des figures les plus marquantes du monde lyrique des dernières décennies. page 26

à lire

Sacré-Coeur
Les citoyens de Sacré-Coeur sont récompensés de leur peine avec l'implantation d'un complexe forestier intégré. page 17

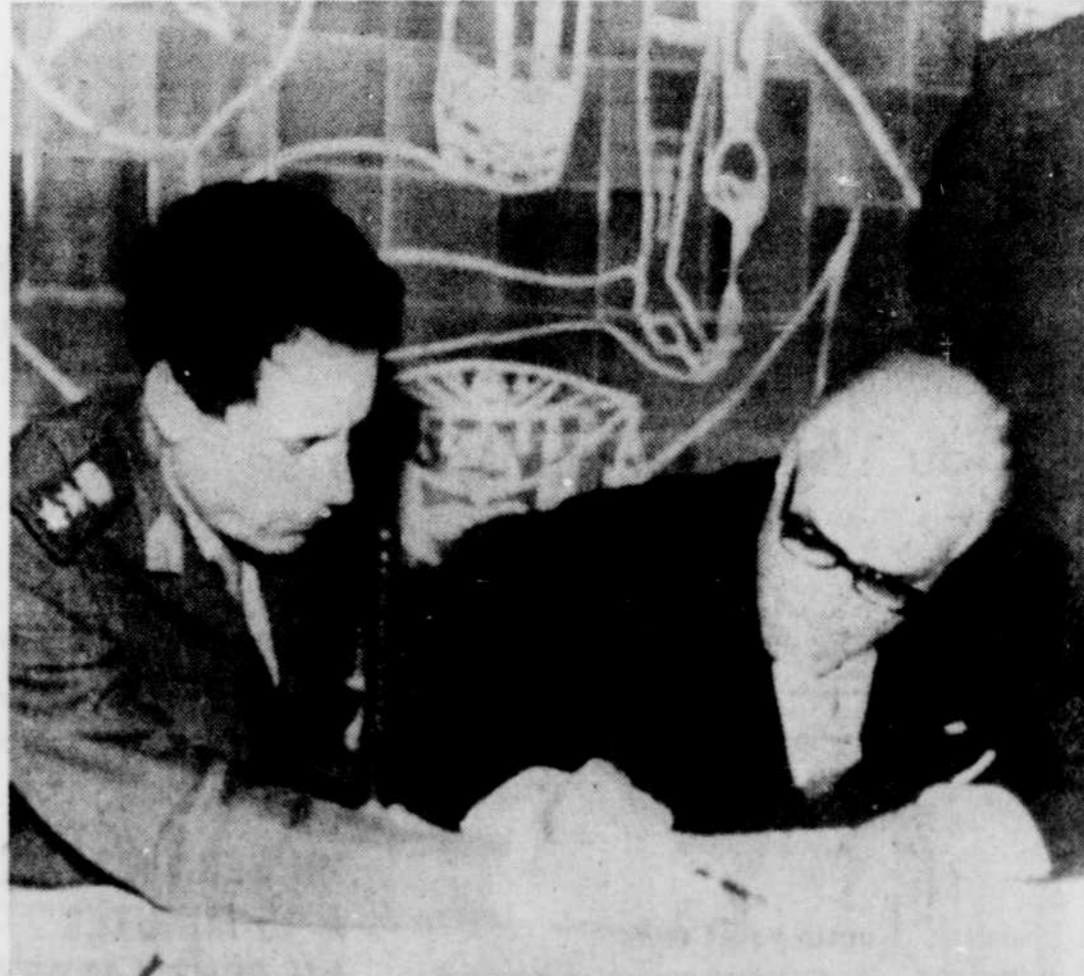
Espionnage
L'année 1971 a-t-elle été celle de la défiance mutuelle à la Maison Blanche? page 36

sommaire

Arts et lettres	26-27	Bandes dessinées	34
A Québec aujourd'hui	27	Bridge	32
		Décès	35
		Economie-finance	20 et 21
		Horoscope	29
		Mots croisés	30
		Mot mystère	28
		Page documentaire	18
		Patron	31
		Petites annonces	28 à 33
		Sport	6 à 12
		Télévision	27-35

la météo

Nuageux avec neige passagère. Maximum 15. Demain: ciel variable. Détails page 2



Fusion Libye-Tunisie
Le président de la Libye, le colonel Muammar Khaddafi, à gauche, et le président tunisien Habib Bourguiba ont signé samedi un accord fondant leurs deux pays en un seul, qui s'appellera la République islamique arabe. page 25

Un marché qui n'inspire pas confiance (Ryan)

par Benoit HARVEY

La transaction, intervenue entre la famille Gilbert et les intérêts de M. Jacques Francoeur, constitue "un marché qui n'inspire pas confiance" et qui soulève un certain nombre d'interrogations, a déclaré, hier, le directeur du quotidien Le Devoir, au cours d'une conversation téléphonique.

Citant quelques paragraphes du premier-Montréal qui était à rédiger, M. Claude Ryan s'est dit étonné du changement subit d'orientation dans cette affaire, au cours des derniers jours, et s'est demandé si l'option d'achat, détenue par M. Paul Desmarais, n'a pas été retirée à la dernière minute, lorsqu'il a obtenu la certitude que l'acquéreur serait bien M. Francoeur.

"Puisque M. Jacques Francoeur se dit prêt à soumettre tout le dossier à la Commission parlementaire sur la liberté de la presse, celle-ci devrait exiger un récit complet des événements qui ont précédé cet aboutissement, en entendant tous les témoins capables de l'éclairer, en commençant par le premier ministre Robert Bourassa", a commenté M. Ryan.

Selon le directeur du Devoir, la solution, proposée par M. Bourassa, de constituer un consortium, était "hautement préférable parce qu'elle assurait une certaine continuité; elle gardait, dans la région de Québec, la propriété d'un de ses biens culturels les plus importants, et élargissait la propriété de l'entreprise dans le sens d'une propriété nettement communautaire".

On va peut-être vouloir attribuer le "glissement de terrain" à l'indécision des Caisse populaires "qui n'avaient quand même pas encore dit non, mais il m'apparaît plutôt venir de la famille Gilbert". M. Ryan ajoute que "des manoeuvres, dont on ignore la nature et les motifs, se sont produites à un moment précis".

"Par ailleurs, a noté l'éditeur montréalais, il faut beaucoup plus que les affirmations de M. Francoeur pour être convaincu qu'il n'y a pas anguille sous roche dans cette transaction". Selon lui, il faudrait procéder à un examen rigoureux de toutes les pièces touchant l'achat du Soleil, scruter toute l'histoire des relations entre M. Francoeur et Desmarais, en particulier cette transaction de l'été dernier en vertu de laquelle le premier conservait les hebdomadaires alors que le second concentrait ses intérêts dans les quotidiens.

"Le communiqué, annonçant cette double transaction, était des plus laconiques", enchaîne M. Claude Ryan. "Il ne disait rien des sommes impliquées, de la valeur des biens transférés, des sommes versées ou par M. Francoeur ou par M. Desmarais, ni des modalités de paiement et des obligations pouvant subsister de part et d'autre. Pour savoir ce que représente M. Francoeur, il faudrait sûrement reconstituer l'histoire de sa longue association avec M. Desmarais".

Le directeur du Devoir ajoute que, si M. Paul Desmarais a conservé son droit d'achat du Soleil jusqu'à

la dernière minute, cela équivaut à un droit de veto sur le choix de l'acheteur éventuel, et "cette pièce pourrait se révéler importante dans le cadre des enquêtes sur les coalitions".

Enfin, M. Ryan s'interroge sur le mode de financement de la transaction, disant que, si M. Francoeur n'a versé que \$200.000 de son argent, "c'est très peu exiger pour céder un bien aussi important, quand on se souvient de la transaction encore récente qui a permis à La Presse d'acquérir Montréal-Matin".

Depuis 1896...

Le Soleil est entré, en décembre, dans sa 78e année. Il eut comme ancêtres, à Québec, "L'Éclaircur" (1877-1880) et "L'Électeur" (1880-1896).

Fondé par des organisateurs du Parti libéral, Le Soleil a longtemps défendu les intérêts de ce parti dont il s'est graduellement dissocié pour devenir un journal neutre sur le plan politique.

Il est successivement la propriété des hommes suivants: Ernest Pacaud, S.N. Parent, Georges Parent avant d'être acquis, en même temps que "L'Événement", en 1936, par M. Jacob Nicol Le Soleil fut acquis, en 1948, par le colonel Oscar Gilbert, qui en transféra la propriété à ses fils Gabriel et Guy et aux autres membres de sa famille, quelques années avant sa mort.

En 1938, Le Soleil s'était porté acquéreur d'un autre quotidien de la capitale, "Le Journal", qui fut fusionné à "L'Événement" pour constituer "L'Événement-Journal". "L'Événement" a cessé de publier, en 1967, alors qu'il était dans centième année.

Le tirage moyen du Soleil est supérieur à 150,000 exemplaires.

Israël et l'Égypte... (Suite de la première page)

prendre des négociations parallèles avec la Syrie et la Jordanie sur le désengagement des forces à la condition que la liste des prisonniers israéliens détenus à Damas soit remise à la Croix-Rouge internationale.

3) Israël se refuse toujours à tout engagement d'évacuation totale des territoires occupés, mais serait prêt à envisager toutes sortes de formules pouvant convaincre l'Égypte que les nouvelles lignes du cessez-le-feu, déterminées dans le cadre d'un désengagement des forces, ne seront pas, loin de là, les frontières de la paix entre les deux pays.

On ne cache pas, dans les milieux politiques israéliens, que le problème de la liaison de l'accord sur le désengagement à un accord global de paix constitue l'un des principaux obstacles qui n'ont pu encore être surmontés et sur lequel porteront les conversations Kissinger-Sadate.

Tandis que ces décisions, que la droite israélienne récuse totalement, étaient difficilement mises au clair, l'Égypte, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Ismail Fahmy, réaffirmait sa position: pas de paix séparée, le désengagement éventuel sur le canal de Suez ne doit être que le prélude à un retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés, Jérusalem y compris, et du règlement du problème palestinien.

Ce durcissement égyptien, notamment en ce qui concerne le problème palestinien, n'empêche pas

M. Kissinger, qui a pris plusieurs fois contact par téléphone avec le président Nixon, de demeurer optimiste.

Outre un retour possible

La FPJQ souhaite... (Suite de la première page)

nue à jouer son rôle. M. Pierre Côté, président de la Laiterie Laval, a déclaré qu'il était d'accord avec une solution qui respecte les droits de la libre entreprise, ajoutant qu'il est opposé à toute loi qui restreint cette liberté. "Je ne crois pas, a-t-il ajouté, qu'il existe un danger pour la liberté de la presse parce que 60 p.c. ou 70 p.c. de la presse écrite est la propriété d'un même groupe".

Quant au maire Gilles Lamontagne, il n'entrevoit aucune inquiétude. "Quel que soit le propriétaire du Soleil, a-t-il dit, la liberté de la presse sera toujours protégée".

Le politologue Vincent Lemieux, de l'université Laval, a opiné qu'il s'agit "d'un moindre mal pour le moment". Peut-être eût-il été souhaitable que l'acquéreur fût un peu plus distant de M. Paul Desmarais, auquel M. Francoeur était précédemment associé, mais "il me semble préférable que ce soit ce dernier plutôt que M. Desmarais qui achète Le Soleil", a-t-il commenté. M. Lemieux a dit ne pas être étonné de l'échec de la tentative visant à constituer un consortium d'intérêts de la région.

Caouette se tiendra... (Suite de la première page)

de cette façon qu'ils expliquent leur geste. Dans cette veine, ils soutiennent que c'est uniquement à l'échelle fédérale qu'ils pourront réaliser la réforme financière et monétaire qui est au coeur même de leur doctrine.

En guise d'exemple, ils pointent le doigt en direction de la Colombie-Britannique et de l'Alberta où des gouvernements crédites ont été au pouvoir pendant quelques décennies; or, aucun des deux provinces n'a jamais pu modifier le système.

Ceci dit, les crédites conçoivent quand même qu'ils ont un certain rôle à jouer sur la scène provinciale; cependant, il n'est pas question, pour l'instant, d'appuyer un parti qui, comme le dit Réal Caouette, a cinq ou six têtes.

Par contre, si l'imbroglio est résolu un jour, on verra alors ce qui a lieu de faire. A vrai dire, on sent, dans cette prise de position, le désir de voir naître un nouveau parti qui regrouperait la droite québécoise et qui ne serait pas, a priori, associé à Camil Samson ou à Yvon Dupuis.

Mais, comme Réal Caouette a déjà eu sa

leçon, il n'en souffle pas un mot. Il explique son erreur, de 1970, en disant qu'il a senti le besoin d'entrer dans l'arène provinciale parce qu'il craignait que ses crédites bien aimés emboîtent le pas avec le Parti québécois. Maintenant qu'il n'est plus question, à preuve les 102 sièges libéraux, il s'en lave les mains.

Dans un autre ordre d'idées, les congressistes ont pris connaissance, hier, d'un sondage plutôt équivoque, mené au cours des dernières semaines, sur la ligne de conduite à suivre face au parti provincial.

Au total, 5,000 personnes ont reçu le questionnaire et environ 1,000 d'entre elles l'ont complété. Les résultats du sondage démontrent d'une part, que 54 pour cent des répondants étaient contre l'idée de la dissociation tandis que 44 pour cent l'appuyaient. Ceci n'a toutefois pas empêché 55 pour cent des répondants de se prononcer pour la neutralité et 35 pour cent de la rejeter.

Quoi qu'il en soit, les membres du caucus limiteront désormais leur action à la scène nationale et ils feront preuve de prudence afin de ne pas s'immiscer dans les affaires de la province.

Dans cette veine, et en s'abstenant de prédire la date des prochaines élections fédérales, M. Caouette a lancé un appel à tous ses militants pour qu'ils amènent de nouveaux membres au parti... fédéral.

à Tel Aviv des aujourd'hui au terme de ses entretiens avec le président Sadate, M. Kissinger pourrait aussi se rendre à Damas et à Amman au cours de la semaine.

Francoeur nie agir... (Suite de la première page)

conditionné son retrait au rejet de la proposition faite par le président de Québec, M. Pierre Peladeau.

De fait, a précisé M. Gilbert, l'offre de M. Francoeur fut faite, en décembre, et elle s'est concrétisée par la suite. Il assure qu'il n'y a pas eu de surenchère et que la proposition de M. Francoeur n'a pas été modifiée dans le cours des négociations.

Quant à la charge financière que représente l'achat du Soleil, M. Francoeur a commenté que c'était "de ses affaires". Le taux de base des emprunts bancaires (prime rate) est présentement de 9½ pour cent; c'est le taux le plus favorable qu'une entreprise puisse obtenir présentement. Quant aux dettes détenues par la famille Gilbert, elles ne porteraient pas un intérêt inférieur à ce taux préférentiel. En somme, le financement de l'achat du Soleil pourrait coûter annuellement, en frais financiers, près de \$800,000.

Le Soleil fait un chiffre d'affaires qui a frisé les \$20 millions, l'an dernier. En raison d'investissements (environ \$2 millions), financés à court terme, et de difficultés relatives à l'application de changements technologiques, incluant la suppression des éditions du 7 au 11 mai 1973, la compagnie n'a pu produire les profits que telle entreprise devrait normalement escompter. M. Guy Gilbert avait lui-même signifié que l'objectif de profits après impôts devrait être d'au moins 5 pour cent du volume d'affaires, soit environ \$1 million.

LE GOUVERNEMENT EST SATISFAIT

Des sources proches du gouvernement ont indiqué que le premier ministre Robert Bourassa est satisfait du dénouement de "l'affaire du Soleil". L'acquisition du journal par M. Francoeur écarte, dit-on, le danger d'une concentration excessive des médias d'information entre les mêmes mains.

La satisfaction du chef du gouvernement provient principalement de l'assurance, donnée par M. Francoeur, selon laquelle ce dernier n'agit pour personne d'autre et qu'il est prêt à exposer tous les détails de la transaction à la Commission parlementaire sur la liberté de la presse.

Les députés se préoccupent... (Suite de la première page)

préparé par Me Lavoie ne se contente pas de faire état et de prouver une situation donnée. Il avance des solutions visant à améliorer la situation et indirectement à éloigner, sinon à faire disparaître, le danger qui guette l'institution.

La première solution proposée réside dans la création d'une commission parlementaire qui serait chargée annuellement de procéder au dépouillement du rapport du Protecteur du citoyen et à l'interrogatoire de ce dernier.

"Si les parlementaires devaient décider ainsi de passer au crible les rapports du Protecteur du citoyen, il est sûr que s'effaceraient de lui-même le point d'interrogation qui pose aujourd'hui ses nombreuses suggestions de modifications législatives demeurées lettre morte et ses recommandations formelles refusées par les autorités administratives", signale M. Lavoie.

De toute façon, l'Assemblée nationale aura l'occasion, d'ici peu de temps, de montrer si elle tient à ce que cette institution démocratique s'épanouisse ou dépérisse puisqu'elle recevra, d'ici au début de l'été, le rapport annuel de Me Louis Marceau qui ne manquera sûrement pas de faire le bilan de l'institution et des recommandations précises, qu'il accepte ou non de faire renouveler son mandat de cinq ans.

Une seconde solution voudrait que le Protecteur du citoyen demande de façon plus formelle à l'Assemblée nationale de prendre position sur ses avis qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant.

Pour ce faire, l'ombudsman pourrait, à titre d'exemple, signifier à l'Assemblée nationale qu'il attendra pour procéder de son côté à la fermeture d'un dossier qu'elle dispose d'une de ses recommandations refusées ou qu'elle réévalue le texte d'une loi. Il pourrait aussi présenter des rapports spéciaux sur des problèmes particuliers en cours d'années.

Enfin, la troisième solution suggère que le Protecteur du citoyen autorise, à l'intérieur de certaines restrictions, des journalistes accrédités à prendre connaissance du courrier qui entre et qui sort de chez lui, comme le fait déjà en principe son homologue suédois.

SINON, C'EST LA FIN

Le document affirme que le test du support parlementaire de l'institution qu'est le Protecteur du citoyen constitue son test définitif d'intégration aux institutions publiques de type anglo-saxon.

"Il nous semble sûr que de la même manière qu'un ombudsman ne peut réussir qu'en se rappelant toujours qu'il est une force d'appoint, ce n'est que si les législateurs n'oublient pas qu'ils sont la force d'appoint à lui qu'il deviendra partie intégrante de la vie d'un Etat", déclare en conclusion Me Lavoie avant de terminer sur la phrase suivante:

"Cette prise de conscience peut être précieuse, nous avons indiqué comment. Si le Parlement québécois devait la refuser, nous concluons au dépérissement inévitable de l'institution".

Conférencier Article 146 et 147



Maître Jean-Charles Matte, CLU.

Consultant sénior régional pour Sun Life du Canada, sera conférencier à la demi-journée d'étude de l'Association des Assureurs-Vie de Québec, sur les Articles 146 et 147 de l'impôt sur le Revenu, à l'Hôtel-Motel Le Carillon, le 16 janvier 1974, à 9h.00 a.m. Pour information, appeler: Yvan Cameron C.L.U. à 529-2928 et 626-7948. (ANN.)

MÉTÉO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Regions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec de la neige. Minimum aux environs de moins 15. Maximum près de 10. Aperçu pour mardi: dégagement.

Regions du St-Maurice, du Saguenay et du Lac-St-Jean, de Chibougamau et des Laurentides: généralement nuageux avec de la neige commençant en après-midi. Minimum moins 15 à moins 25. Maximum 5 à 10. Aperçu pour mardi: nuageux.

Regions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec et des Cantons de l'Est: généralement nuageux avec neige passagère commençant en après-midi. Minimum moins 5 à moins 10. Maximum près de 15. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Regions de Rimouski, de Gaspé, de Baie-Comeau et de Sept-Îles: ennuageusement progressif suivi de neige en fin de journée. Minimum aux environs de moins 15 sauf aux environs de moins 20 sur la côte nord. Maximum de 5 à 10. Aperçu pour mardi: neige.

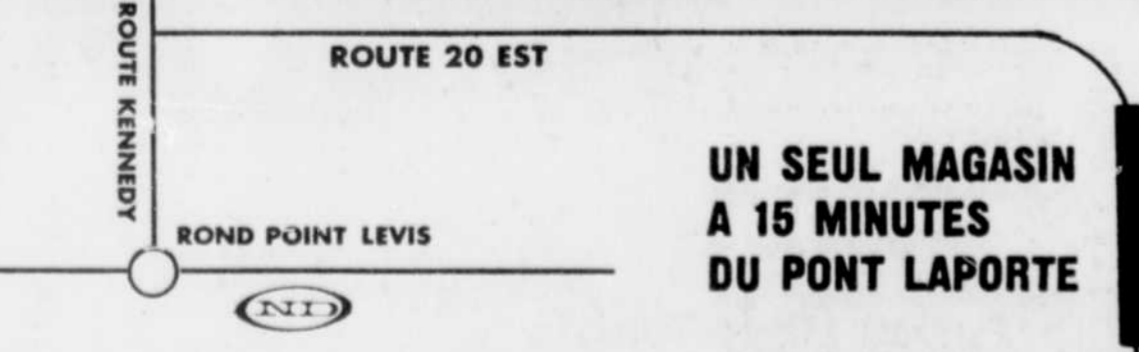
Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

vente annuelle

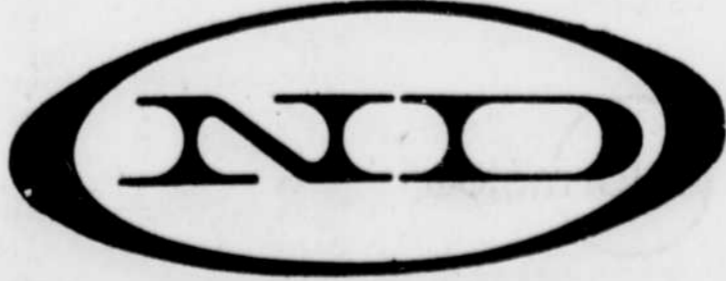
du 16 janvier au 16 février

VENEZ PLACER VOTRE COMMANDE IMMEDIATEMENT — MISE DE CÔTÉ

Nous avons beaucoup d'aubaines... Rabais allant jusqu'à 50% sur échantillons de plancher... jusqu'à 20% sur marchandise d'importation. Livraison immédiate. Grand choix d'ensembles de salle à dîner, de chambres et ce de marques réputées tels que Heurdon, Thomasville, Stanley, etc.
UN GRAND SPECIAL
Avec la collaboration de la maison Cambridge Furniture, meubles de salon et vivon. Rabais spécial.



UN SEUL MAGASIN A 15 MINUTES DU PONT LAPORTE



NOUVEAU DECOR MEUBLES Inc.
43 Route Trans-Canada Rond Point, Lévis.

Après trois ans d'attente

Les citoyens de Sacré-Coeur ont leur complexe forestier, Samoco

par Claude VAILLAN-COURT
envoyé du Soleil
à Sacré-Coeur

Les quelque 2.000 citoyens de la municipalité de Sacré-Coeur, dans le comté de Dubuc, pourront désormais se vanter d'avoir non seulement assuré leur survie sur le plan économique, mais surtout d'avoir servi au peuple québécois une leçon de détermination.

Depuis l'assemblée qui réunissait quelque 800 personnes, au mois de février 1971, alors qu'on écartait définitivement le projet d'implantation d'une cartonnerie par la Société populaire des pâtes et papiers du Québec (dossier repris par les citoyens de Cabano, mais qui a, jusqu'à maintenant, fait plus couler d'encre qu'amener l'eau au moulin), ils ont réussi à bâtir, c'est le cas de le dire, leur nouvelle industrie.

Elle consiste en l'implantation d'un complexe forestier intégré qui, à la fin, aura nécessité un investissement de \$15 millions, chacune des deux phases du projet accaparant la moitié de cette somme.

"Et elle le mérite bien", me confiait le chauffeur de taxi qui me conduisait à cette petite municipalité située à quelque 15 milles de Tadoussac.

Bien plus, selon les informations recueillies, seulement une dizaine de familles n'auraient pas souscrit au groupement INTRAFOR (Investisseurs - Travailleurs - Forestiers), une société de gestion dont l'objectif est de regrouper les mises de fonds populaires, locales et régionales, afin de les investir dans la compagnie Samoco Inc., celle dont on vient d'annoncer officiellement l'implantation.

Au total, 747 personnes ont investi globalement un montant de \$377,300 dans ce projet, leur assurant ainsi 29 p.c. du capital-actions.

Toutefois, comme leur charte leur permet d'avoir une participation de \$500,000 au capital-actions, REXFOR (la société de récupération, d'exploitation et de développement forestier du Québec) a consenti à verser la différence et pendant les cinq prochaines années, les travailleurs Samoco pourront racheter les actions au prix nominal.

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, a assuré qu'une telle proposition était valable pour les citoyens de Cabano.

La souscription populaire a été si bien acceptée qu'une famille, à titre d'exemple, a contribué ainsi au projet: la jeune fille, une travailleuse, \$100; sa soeur, étudiante, \$100; son frère, travailleur, \$500; sa jeune soeur, âgée de 12 ans, qui signait ainsi son premier chèque, \$100; le père et la mère, chacun \$500. Et si l'on n'avait pas d'argent, la caisse populaire était là pour prêter les fonds nécessaires.

Toute la population de Sacré-Coeur s'était donc donnée rendez-vous, hier, pour sabler le champagne.

Outre la participation populaire, Chibougamau Lumber, dont le siège social est à Saint-Prime, dans le comté de Roberval, détient 59 p.c. des actions. Elle est représentée par son directeur général, M. Bertrand Fradet, qui agit en tant que président de Samoco Inc. (Sacré-Coeur - Chibougamau - Compagnie). La participation de REXFOR a été fixée à 12 p.c. du capital-actions.

Le pont de Tadoussac n'est pas pour demain

Le pont sur la rivière Saguenay entre Baie Sainte-Catherine et Tadoussac n'est pas pour demain.

C'est du moins ce qu'a laissé entrevoir le ministre des Transports du Québec, M. Raymond Mailloux, hier, à Sacré-Coeur, au cours d'une conférence de presse marquant le début des travaux du complexe forestier intégré de Sacré-Coeur.

M. Mailloux a signalé que son ministère préférerait utiliser d'abord un troisième traversier, le Radisson, pour quelques années, avant d'investir dans la construction d'un pont.

Selon M. Mailloux, deux facteurs empêchent, à ce moment-ci, la construction du pont réclamé, à hauts cris, par la population de la côte-Nord.

D'abord, les disponibilités budgétaires sont restreintes. Deuxièmement, les études sur les secousses ne sont pas complétées. La région concernée serait, aux dires du ministre, l'une des plus fragiles sur le territoire québécois.

L'intervention de M. Mailloux est survenue lorsqu'on a appris que tout le transport des produits, qui seront fabriqués à l'usine de Sacré-Coeur, sera effectué par camion.

Même si le ministre souhaite une amélioration rapide de l'infrastructure routière dans cette région, il ne peut, selon ce qu'il dit, se soustraire au désir de la population.

Le projet
Le complexe forestier intégré bouleversera la vie des citoyens de Sacré-Coeur.

Déjà, le maire de l'endroit, M. Aimé Dufour, parle de l'addition d'une centaine de

foyers, dès l'été prochain, puisque 450 emplois directs et indirects sont créés.

La phase 1 du projet comprend la construction d'une usine de sciage, de rabotage, de séchage et de copeaux.

Les travaux sont déjà commencés. On procède actuellement au "débuscage" et au sondage du sol de même qu'à l'aménagement des voies d'accès.

Le financement est assuré de la façon suivante: subvention du ministère de l'Expansion économique régionale, \$1,500,000; prêt de la Banque Royale et de la Banque Canadienne Nationale, \$4,000,000; Samoco Inc., \$1,000,000; Intrafor, \$500,000; et Recrutor, \$750,000.

La seconde phase comprend la construction d'une usine de déroulage et de fabrication de contre-plaques de résineux.

Un approvisionnement annuel de 134,000 unités de 100 pieds cubes de bois résineux, dont 95,000 unités pour le sciage, est réservé pour le complexe manufacturier et proviendra des secteurs Rivière-Sainte-Marguerite, Sault-au-Loup, et Lac-des-Sables, à l'intérieur de la forêt domaniale du Saguenay.

La production annuelle est fixée à 60 millions de p.m.p. (pieds mesure planche).

La phase 1 du projet comprend la construction d'une usine de sciage, de rabotage, de séchage et de copeaux.

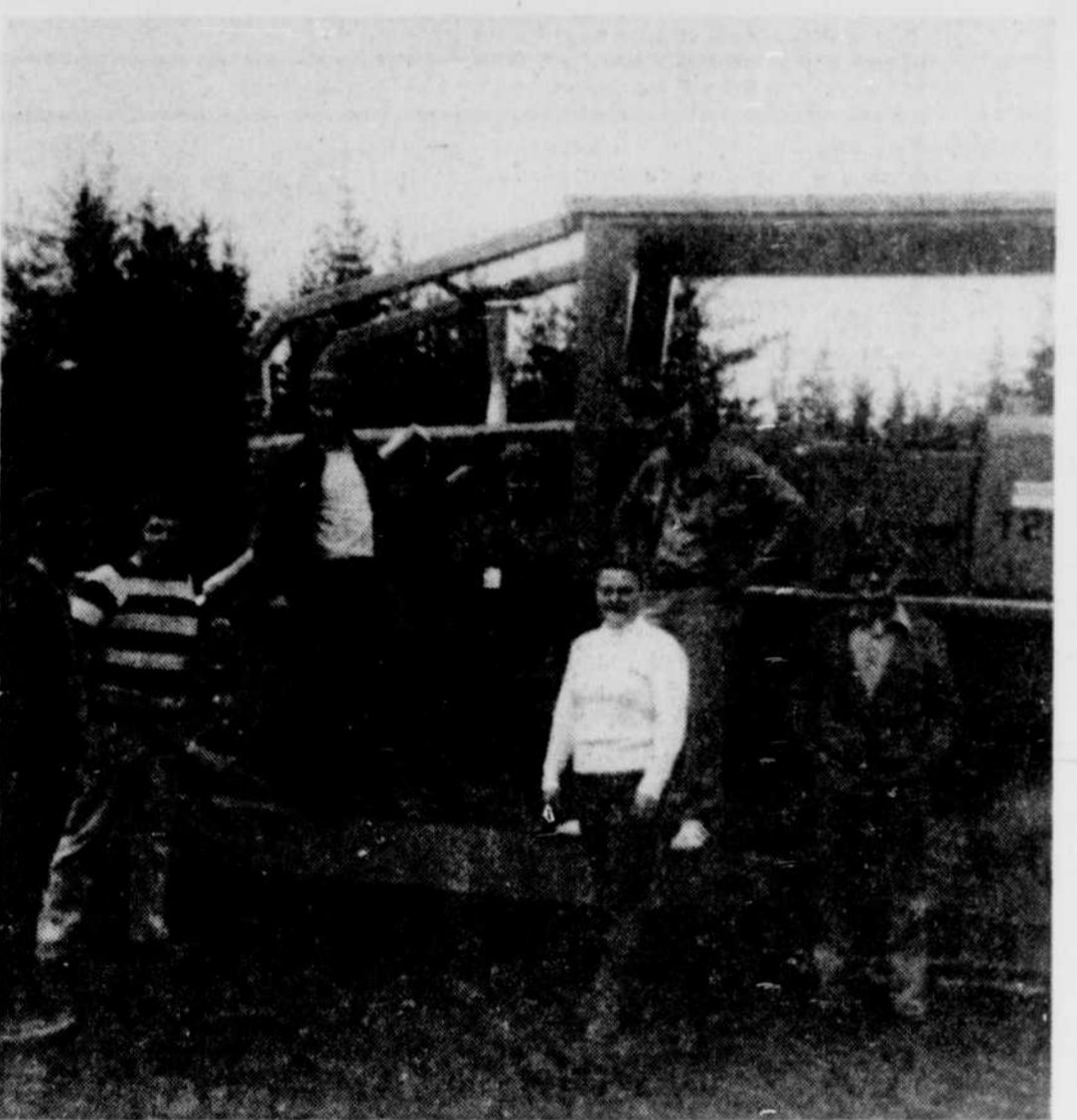
Les travaux sont déjà commencés. On procède actuellement au "débuscage" et au sondage du sol de même qu'à l'aménagement des voies d'accès.

Le financement est assuré de la façon suivante: subvention du ministère de l'Expansion économique régionale, \$1,500,000; prêt de la Banque Royale et de la Banque Canadienne Nationale, \$4,000,000; Samoco Inc., \$1,000,000; Intrafor, \$500,000; et Recrutor, \$750,000.

La seconde phase comprend la construction d'une usine de déroulage et de fabrication de contre-plaques de résineux.

Un approvisionnement annuel de 134,000 unités de 100 pieds cubes de bois résineux, dont 95,000 unités pour le sciage, est réservé pour le complexe manufacturier et proviendra des secteurs Rivière-Sainte-Marguerite, Sault-au-Loup, et Lac-des-Sables, à l'intérieur de la forêt domaniale du Saguenay.

La production annuelle est fixée à 60 millions de p.m.p. (pieds mesure planche).



La véritable inauguration

Les députés et les "miniss" étaient présents, hier, pour présider l'inauguration des travaux d'implantation du complexe forestier de Sacré-Coeur. "Ti-Cul Lachance" les avait précédés. En octobre dernier, quand le premier tracteur est arrivé sur les lieux, madame

Antonio Dufour, propriétaire d'un hôtel à cet endroit, a saisi l'importance du fait. On s'est rendu sur les lieux, on a confié une bouteille de champagne au conducteur du tracteur, M. Sinai Dufour, et pourquoi ne pas faire une photo de cet événement marquant.

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Corréenne
350 est, boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

Le Deauville
3,000, boul. Laurier
Ste-Foy
STEAK
ROAST BEEF
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
Ouvert de 11h. a.m. à 1h. a.m.
RESERVATION 658-3644

LES AVOCATS
• MAURICE DUPLESSIS
• MICHEL BROCHU
• CLAUDE BECOTTE
1026, St-Jean, suite 100
Québec 4 529-0181

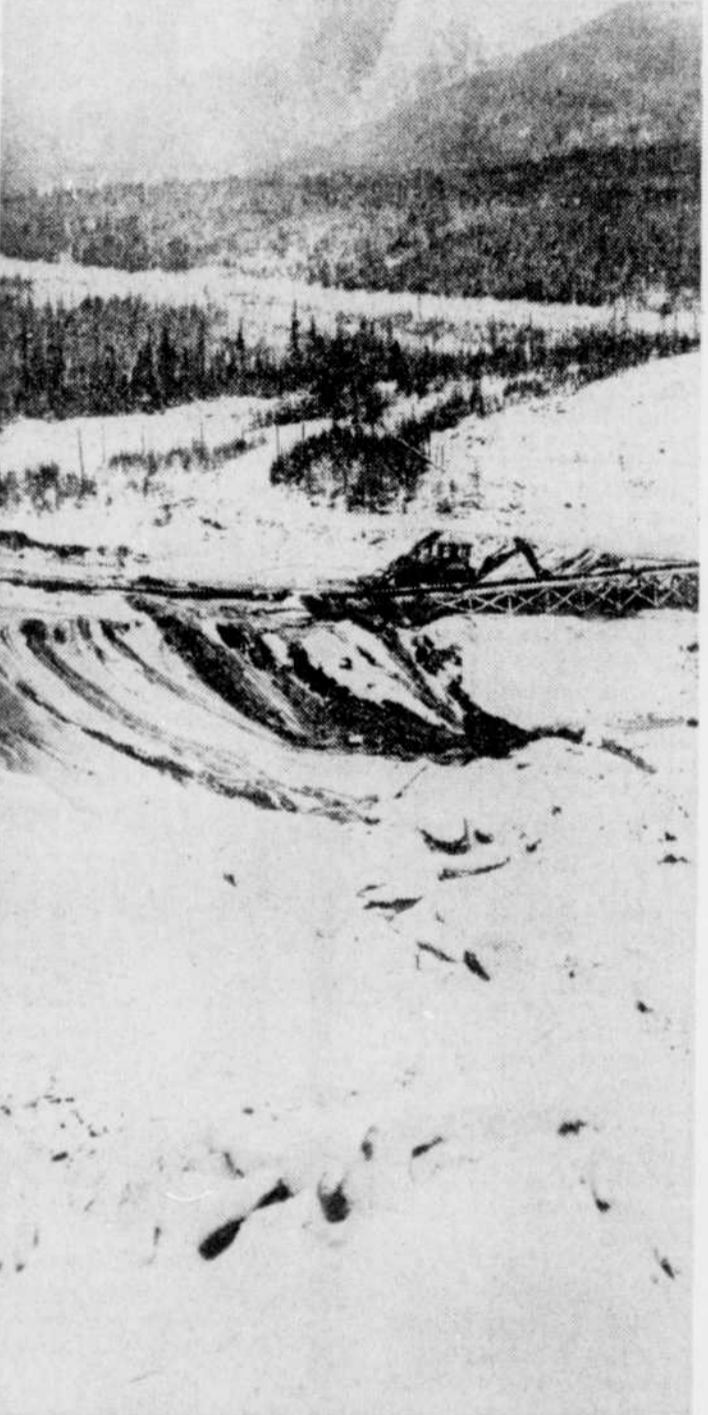
Service d'Optique Elite Itée
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
Gare Centrale d'autobus 529-4855
1050, St-Jean, Québec 524-2543
2, Edifice Place Québec 529-5883

RAYMOND Lemay
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Lunettes, Verres de contact
BUREAU: 1500, 18e RUE - 525-4774
CENTRE MEDICAL LAENNEC QUEBEC

BON 1^{er} EN 1973
C'est avec fierté que j'informe ma distinguée clientèle du titre qui m'a été décerné. Si j'ai mérité cet honneur pour l'année écoulée, c'est grâce à votre appui. Mes remerciements prendront la forme d'une promesse... celle de me montrer à la hauteur de ma réputation en 1974. Je serai heureux de vous rencontrer pour vous conseiller et guider votre choix.

ADRIEN COUTURE
Représentant

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
OUVERT TOUS LES SOIRS
MERCURY LINCOLN
LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES
"A LA JOURNEE A LA SEMAINE AU MOIS A L'ANNEE"
901, 1re Av., Qué. — 529-2131



Barrage effondré

Selon les premières évaluations, quatre mille tonnes de résidus miniers (acide sulfurique, cuivre, chaux, etc) se sont déversées dans la rivière Sainte-Anne, près de Sainte-Anne des Monts. L'effondrement du barrage des Mines Madeleine met en danger la vie de milliers de saumons. On peut voir, sur cette photo, les traces laissées par l'écoulement des résidus dans la rivière.

Piscine municipale fermée pour deux mois

LA MALBAIE — Les loisirs de La Malbaie se voient dans l'obligation de fermer la piscine du centre culturel pour deux mois, à cause du coût élevé du chauffage et du peu de fréquentation que ce sport connaît en hiver.

Il en coûte plus de \$500 mensuellement pour le chauffage de la piscine. Les mois de janvier et de février étant les plus froids, et ceux où les Malbéens profitent le moins des bains libres, maintenir la piscine ouverte devenait une dépense excessive, d'autant plus qu'il fallait ajouter le salaire des gardiens qui n'étaient même pas défrayés par les baigneurs trop peu nombreux.

C'est donc du 8 janvier au 2 mars que la piscine du centre culturel sera fermée. A cette date, où les sports d'hiver comme le ski et le hockey céderont le pas, les cours de natation reprendront et la piscine sera de nouveau ouverte aux baigneurs.

L'élimination des ordures

Problème sérieux sur la Rive-Sud

Le problème de l'élimination des ordures ménagères, sur la Rive-Sud, deviendra très sérieux avant longtemps à moins que l'on y trouve un règlement rapide.

Récemment encore, un comité intermunicipal chargé de trouver une solution en faveur des municipalités de Bernières, de Saint-Nicolas, de Saint-Rédempteur, de Saint-Etienne et de Saint-Lambert a été dissous, les membres ne pouvant s'entendre sur le choix d'un endroit où déposer les ordures.

Le comité existait depuis plusieurs mois, et de nombreuses rencontres ont eu lieu en 1973. Les membres s'étaient presque entendus, à un certain moment, pour acheter un terrain, à Saint-Etienne. Le ministre responsable de la qualité de l'environnement avait accepté le choix de l'endroit et avait édicté les conditions du dépôt des ordures.

Les cinq municipalités concernées avaient presque décidé d'acheter le terrain pour la somme de \$9,000. Elles avaient même pris une option d'achat. L'automne dernier, cependant, les assemblées se sont faites plus houleuses, et certaines municipalités, telles Saint-Nicolas et Saint-Lambert, ont soulevé de fortes réserves quant à l'arrêt de cette solution.

Outre les cinq municipalités impliquées dans le comité, il faut tenir compte de celles qui les entourent, dont Breakeyville.

On a bien soulevé l'hypothèse d'utiliser le futur incinérateur de Saint-David, mais on semble unanime à trouver cette solution trop onéreuse.

Quant à la solution visant l'achat du terrain, à Saint-

Etienne, le maire de Saint-Lambert la trouvait, elle aussi, trop coûteuse.

Par contre, à Bernières et à Saint-Rédempteur, on souhaitait ardemment la réalisation de ce projet. Saint-Etienne se trouvant à proximité, on n'aurait pas eu à recueillir dans sa propre municipalité les ordures des autres.

Le désaccord s'est accentué, et le nouveau maire de Saint-Etienne, M. Georges-Emile Huot, n'a apparemment pas aidé à le régler. Il ne secondait pas, en effet, la réalisation de ce projet, initiative du maire précédent, M. Fernand Laberge.

Le 4 décembre, on assistait à la dissolution pure et simple du comité intermunicipal. Les municipalités de Saint-Nicolas et de Saint-Lambert s'en étaient d'ailleurs déjà retirées.

NOUVELLE SOLUTION

Une autre solution pointe maintenant à l'horizon: l'achat d'un terrain à Saint-Lambert. On a déjà pris une option d'achat sur ce terrain de 500 pieds sur environ 1,080. Il coûterait moins cher que celui de Saint-Etienne et serait plus facile d'accès.

Le droit de passage pour s'y rendre est déjà acquis. De plus, il s'agit d'un terrain déboisé tandis que celui de Saint-Etienne ne l'était pas.

Les autorités de Saint-Lambert attendent l'approbation du ministre responsable de la qualité de l'environnement avant d'inviter les autres municipalités à étudier ce nouveau projet.

S'il était réalisé, il est probable que la municipalité de Breakeyville serait l'une de celles à vouloir en profiter.

louise beaulieu
verres de contact
verres correcteurs
lunettes
opticien d'ordonnance
355 de la couronne, québec
(carré jacques-cartier)
tél.: 525-4869

Il y a, dans toutes les grandes villes du monde, un immeuble résidentiel qui établit un barème de qualité pour tous les autres.
hostellerie parc des braves
Repas et service domestique inclus.
Service d'appels d'urgence.
Confort et sécurité.
Location: septembre 1974.
Informations:
JACQUELINE L. BOUTET INC.
COURTIER.
527-2508

NOS VENDEURS CONNAISSAIENT A FOND VOS PROBLEMES DE
PLOMBERIE,
CHAUFFAGE
et
ELECTRICITE
De l'expérience, ils en ont pour y avoir travaillé.
BRICOLEURS OU SPECIALISTES...
Nous avons tous les **ARTICLES** et **LES PIECES DE PLOMBERIE, CHAUFFAGE ET ELECTRICITE** que vous désirez, vous procurer.
HEURES D'AFFAIRES: lundi au mercredi, 8h30 à 5h, jeudi et vendredi, 8h30 à 9h p.m., samedi, 8h30 à midi.
APPROVISIONNEZ-VOUS CHEZ
PLOMBRICOL
LE PLUS GRAND CENTRE POUR LE BRICOLEUR
1875 de la Normandie - 522-7121
(coin Avenue Lamontagne)

Le Canada donne \$660,000 à l'Inde pour l'équipement d'un navire océanographique

OTTAWA (PC) — L'Agence canadienne de développement international versera une subvention de \$660,000 en vue de l'achat et l'installation de matériel scientifique et de bord pour équiper le premier navire océanographique de l'Inde.

L'accord, signé à New Delhi, prévoit également des stages de formation au Canada à l'intention du personnel de l'Institut national d'océanographie de l'Inde.

Pour évaluer la viabilité du projet et en déterminer les besoins en matériel, l'ACDI a eu recours au personnel de l'Institut Bedford d'océanographie, à Dartmouth, Nouvelle-Écosse, et de la Direction générale des sciences de la mer du ministère fédéral de l'Environnement.

Le navire indien permettra

"Débarquement de l'amitié"

LYON (AP) — Trente ans après l'opération Overlord qui, sous la conduite du général Dwight Eisenhower, vit des centaines de milliers de soldats alliés débarquer sur des plages normandes aux noms étranges d'Omaha Beach, d'Utah Beach, des Français ont eu l'idée de manifester leur reconnaissance aux plus importants architectes de la victoire, les Américains, en organisant, le 6 juin 1974, à New York, un "débarquement de l'amitié", qu'ils espèrent massif.

A cet effet, ils viennent de constituer l'association Overlord 1974, qui se propose d'appeler les Français à se rendre le plus nombreux possible, le 6 juin prochain, au pied de la statue de la Liberté.

Parmi les membres du comité d'honneur, qui est placé sous le haut patronage du général Bethouart, ancien chef d'Etat major général de l'armée française auprès du général de Gaulle, on note le révérend père Riquet, Claude Dauphin, Jean Nohain, le journaliste-écrivain Jean Lartéguy et plusieurs personnalités de l'American Legion.

Le 6 juin, les Français se rassembleront Place de la grande armée, à New York, puis défilent dans la Cinquième avenue avant d'être reçus, à 13h, par le maire de la métropole américaine et de prendre part à un déjeuner offert par la ville.

Démenti américain

WASHINGTON (Reuter) — Le département américain de la Défense a démenti, hier, que des missiles portatifs anti-aériens thermo-guidés Redeye aient été volés dans les stocks des Etats-Unis ou de l'OTAN.

"Nous avons vérifié avec l'OTAN. Aucun de nos missiles ou de ceux de l'OTAN n'a disparu", a affirmé le porte-parole du département d'Etat, M. Jerry Friedheim.

M. Friedheim a démenti ainsi les rumeurs selon lesquelles certains missiles de ce type, qui peuvent être actionnés par un seul opérateur, auraient été volés en Europe par des terroristes ayant l'intention d'abattre des appareils civils.

M. Friedman a toutefois fait remarquer que des rumeurs non confirmées font état régulièrement de missiles soviétiques semblables aux Redeye, les FA-7, utilisés au Proche-Orient, qui seraient passés aux mains de terroristes.

Elle est mécontente

ATHERSLEY, Angleterre (PA) — Sonia Kirk, une jeune ouvrière, n'est pas contente. Elle a écrit à M. Edward Heath pour lui dire qu'il lui avait fait rater son mariage.

Sonia devait en effet se marier, jeudi, avec son fiancé Dennis Watson.

Mais par suite des réductions de salaires, entraînées par l'introduction de la semaine de trois jours décidée par le gouvernement pour économiser l'énergie, le jeune couple s'est retrouvé dans l'impossibilité financière de réunir les 500 livres qui auraient été nécessaires pour payer les frais du mariage—auquel on comptait inviter 60 personnes—et louer un appartement.

Le salaire de Sonia s'est trouvé réduit de 28 à 12 livres.

"Aussi j'ai écrit à M. Heath pour lui dire franchement que sa semaine de trois jours nous a coûté notre mariage", a déclaré Sonia.

Au 10 Downing Street, un collaborateur du premier ministre a dit ne pas pouvoir faire de commentaires, la lettre n'ayant pas été reçue.

d'étudier les ressources géologiques du plateau continental et d'entreprendre d'autres activités océanographiques connexes afin de déterminer les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques de la mer.

Nomination au sein de la fonction publique fédérale

OTTAWA (PC) — M. J.G. Sinclair a été nommé directeur général du perfectionnement des programmes, à la Direction générale des services médicaux, a annoncé, jeudi, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde.

Par ailleurs, le Dr Brian Brett, directeur régional, remplira les fonctions de M. Sinclair pendant que celui-ci suivra des cours de français.

M. Sinclair, âgé de 44 ans, originaire de la Nouvelle-Écosse, est entré en fonction le 1er janvier dernier.

Au service du gouvernement canadien depuis 19 ans, M. Sinclair occupait depuis trois ans le poste de directeur du personnel au ministère des Affaires extérieures.

Le nouveau rôle de M. Sinclair sera de coordonner les travaux de planification à long terme de la Direction générale des services médicaux et d'évaluer l'efficacité de ses programmes; de faire des recommandations concernant les changements de politique et de programmes et de fournir des conseils sur des questions d'ordre médical et opérationnel.

Les Postes acquièrent un oblitérateur manuel

OTTAWA (PC) — Les Postes canadiens viennent de faire l'acquisition d'un oblitérateur manuel datant de la fin du siècle dernier considéré comme une "rare pièce de collection" par le directeur du musée des Postes, M. Jim Kraemer.

Cet oblitérateur, qui a servi à Nanaimo, en Colombie-Britannique, est l'un des trois seuls du genre dont on connaisse l'existence. Les deux autres ont été utilisés à Bobcaigon et à Schreiber, en Ontario.

En effet, ces trois bureaux avaient simplifié un oblitérateur original carré comprenant en son centre un cercle où étaient inscrits la ville et la date pour ne conserver que l'intérieur plus facile à utiliser.

La première utilisation de l'oblitérateur non modifié à Nanaimo remonte au 13 août 1893, tandis que le modèle simplifié entra en service le 30 décembre 1896, et a été utilisé une dernière fois en 1955.

Craquelures dans le Britannia

LONDRES (Reuter) — Des craquelures ont été décelées sur la coque du Britannia, le yacht de la reine Elizabeth à bord duquel la princesse Anne et le capitaine Mark Phillips ont passé leur lune de miel. Elles se sont produites au moment où le couple se trouvait à la Barbade, en novembre dernier.

Pour réparer les dégâts avant l'arrivée de la reine en Nouvelle-Zélande, où elle inaugurerait, dans le courant du mois, les Jeux du Commonwealth, 360 litres d'une peinture bleue spéciale ont été transportés par avion à Auckland.

Il en a coûté 2,180 livres sterling au ministère britannique de la Défense.

Le "Daily Mirror" augmente son prix de vente

LONDRES (AFP) — Le prix du quotidien populaire britannique "Daily Mirror", le plus fort tirage d'Europe avec près de cinq millions d'exemplaires, passera lundi prochain.

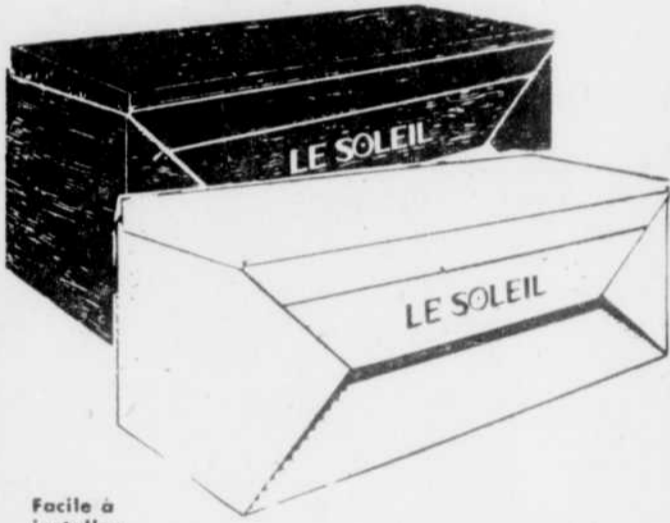
Annonçant, hier, la hausse projetée, le journal précise qu'elle résulte d'une "énorme augmentation" de ses coûts de production. La dernière augmentation, qui avait daté de juillet 1971.

Bateliers en grève

VENISE (Reuter) — Les 2,600 employés de la compagnie qui assure les transports publics, à Venise, ont déclenché, hier, une grève-surprise à l'appui de leurs revendications de salaire. Immobilisés chez eux, les Vénitiens n'ont pu se rendre à leur travail.

PROTEGEZ votre SOLEIL des rigueurs de l'hiver avec cette BOITE DE LIVRAISON PROTECTRICE EN ROBUSTE POLYETHYLENE!

Très rigide, ne rouille pas, peut résister à 40° sous zéro et 120° au-dessus. Assez grande pour recevoir la plus grosse édition du journal Le Soleil.



Facile à installer. Livrée avec fixations et instructions.

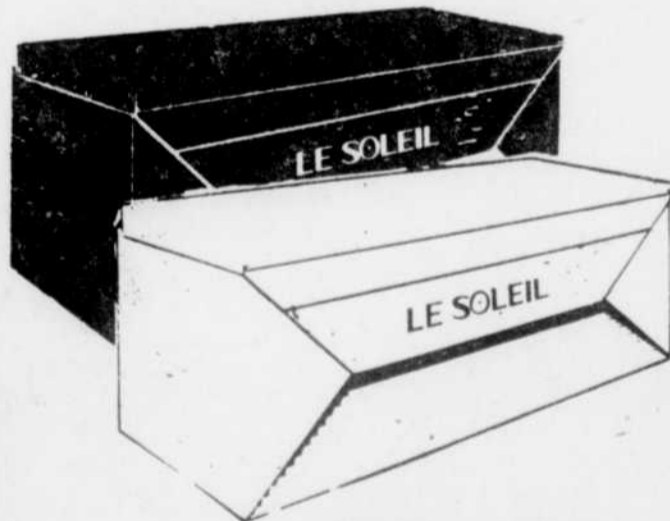
Grandeur: 16 3/4 x 6 3/4 x 5"

Finis les journaux humides, égarés ou endommagés...

SOLEIL

offre à tous ses lecteurs, cette boîte de livraison protectrice en polyéthylène résistant et rigide. Idéale pour toujours avoir un journal

propre, sec, entier!



\$ 2.95

SEULEMENT

TAXES INCLUSES, FRAIS D'EXPEDITION EN PLUS (0.75).

Vous pouvez venir la chercher vous-même à l'édifice "Le Soleil" 390 est, St-Vallier, Québec.

COUPON DE COMMANDE

NOIR BLANC

NOM _____

ADRESSE _____

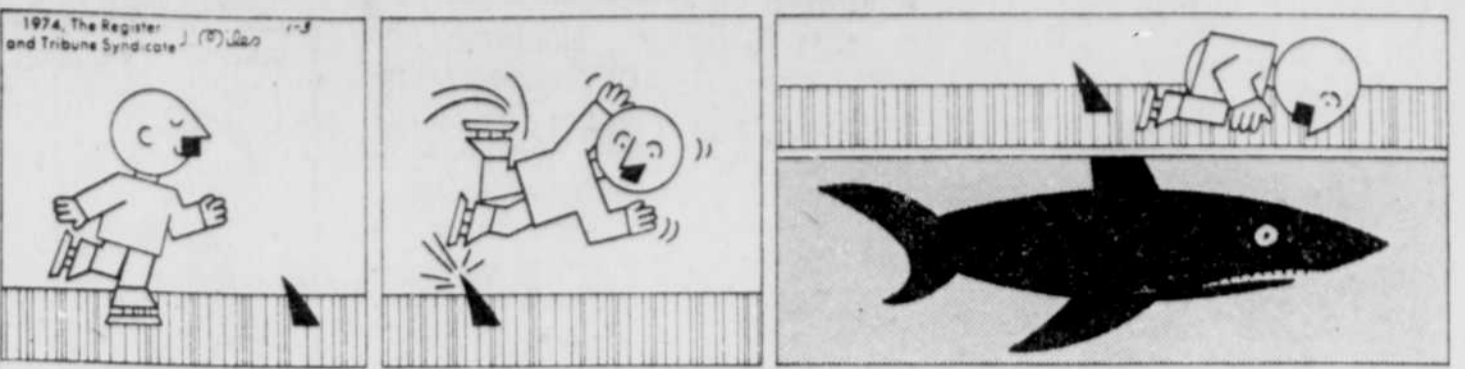
VILLE _____

S.V.P., VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR... BOITE(S) DE LIVRAISON PROTECTRICE(S) A \$3.75. J'INCLUS UN CHEQUE OU MANDAT.

POSTEZ CE COUPON A: **LE SOLEIL** Ltée

Service du Tirage
Case postale 1347, Québec Q1K 7J4

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



HAGAR L'HORRIBLE



MARC DES BOIS



LES PIERRAFEU

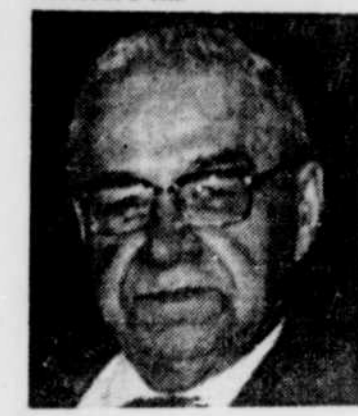


DECES et AVIS DIVERS

• RHETORIENS et AMICALES • FUNERAIRES • REMERCIEMENTS
• SERVICES ANNIVERSAIRES • IN MEMORIAM • FAVEURS

705 AVIS DE DECES

BEAUPRE (Jean) — A Québec, le 11 janvier 1974, à l'âge de 69 ans, est décédé Jean Beaupré, Selier, époux de Dame Angéline Légaré. Il demeurait au 483, rue Hermine. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h.



Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'Eglise de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. L'Abbé Armand Beaupré (Curé Grand Centre Alberta), M. et Mme Fernand Beaupré (Monique Langlois), Bijouter, Mlle Jacqueline Beaupré, Sœur Jeanne Beaupré des Sœurs de la Charité de St-Louis, M. et Mme Robert Beaupré (Marguerite Dompierre Employé au Séminaire Qué., M. et Mme Jean-Marc Beaupré Gérard chef Turgeon et Jobin/Louisset Fitzback, M. et Mme Lucien Beaupré (Carmelle Savard), M. et Mme Raymond Mariel (Lucille Beaupré), M. et Mme Marcel Martel (Lise Beaupré), M. et Mme Pierre Lamarr (Monique Beaupré), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Octave Beaupré, M. Romeo Beaupré, Mme Oscar Dufresne (Rosanna Beaupré), M. et Mme Pierre Beaupré, M. et Mme Marcel Beaupré, M. et Mme Gérard Beaupré, M. et Mme Rosaire Beaupré, M. et Mme Jean-Paul Beaupré, M. Octave Beaumont, M. J.P.H. Légaré, Mme Omer Hamel, M. Léon Légaré, M. et Mme Jean Latulippe, M. Lucien Légaré, M. et Mme Louis-Philippe Labrecque. Ses dix-neuf petits-enfants, cousins et cousines et plusieurs neveux et nièces. quo-15

ses enfants, gendres et belles-filles: M. Paul-Henri Dubé, M. et Mme Dollard Rhéaume (Jeannette), M. et Mme Roger Huot (Antoinette), M. et Mme Léonard L'Abbé (Rachelle), Mme Maurice Dubé (Germaine Theriault), Mme Rosaire Dubé (Gemma Theriault), ses sœurs, frères et belles-sœurs, Mme Joseph Richaud, chef de Ste-Perpétue, M. et Mme Maurice Chouinard, M. et Mme Lauréat Fortin de St-



Départ de la résidence funéraire de

Eugène de l'Islet, M. Alfred Chouinard, M. et Mme Octave Dubé de St-Charles de Bellechasse, M. Ernest Dubé de St-Michel de Bellechasse, M. Georges Monroy de Berthier en bas, Mme Theophile Duval de St-Jean-Port-Joli, Mme Lumina Pelletier de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ses nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h.J. quo-14

DUBOIS (Emma Caron) — A Québec, le 12 janvier 1974, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédée Emma Caron, épouse en 1ère noces de feu Philias Beaubien, en 2e noces de M. Narcisse Dubois. Elle demeurait au 3350, rue des Verdiers, Orsainville. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h.



Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier à 10h45 pour l'Eglise du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles: Fernande et M. et Mme Gérard Ouellet (Rose Aimée), ses sœurs, Mme Edgar Paquet (Anna), Mme Philippe Poulin (Marie-Louise), Mme Arthur Leprohon (Delina), Mme Henri Jacques (Virginie), Mme Charles Pelletier (Maria), Mme Edmond Lizotte (Lucia), Mlle Marie-Ange Caron, M. et Mme Gérard Caron (Jeannine), ses belles-sœurs et beaux-frères, Mme Jeanne Beaubien, M. et Mme Evangéliste Dubois, M. Napoléon Dubois, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. quo-14

DEPART DE LA RESIDENCE FUNERAIRES

Sylvio Marceau Inc. 1460, rue Notre-Dame Ancienne Lorette à 9h45 pour l'Eglise de l'Assommoir Lorette et de là au cimetière Paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Simon Fiset (Cécile Blouin), M. et Mme Jean-Marc Crispo (Françoise Labrecque), Beau-frère, belles-sœurs, M. et Mme Pierre Eugène Labrecque (Marie-Anne Tremblay), Mme Eulédric Boutin, Mme Antonio Beland, Mme John McLeer, Mme Henri Robitaille, Mme Pierre Alain, ses petits-enfants, M. et Mme Serge Crispo (Johanne Cormier), Suzanne, Geneviève, Pierre, Normand Crispo, Marcel Fiset. Plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5 à 7 heures. quo-14

LAMBERT (Sr Bertha)

— A Québec, le 13 janvier 1974, à l'âge de 84 ans, est décédée Sr Bertha Lambert (En religion S.S. Victoriana des Sœurs de la Charité de Québec. Les funérailles auront lieu en la chapelle de la maison Générale, rue d'Estimauville, mardi le 15 janvier à 14h30. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Saint-Michel Archange, Mastai sous la direction de Lépine-Lévesque. quo-14

MARIER (Amanda Pelletier)

— A l'Hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 12 janvier 1974, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Amanda Pelletier épouse de feu Adélard Marier, autrefois de St-Rock des Aulnaies. Les funérailles auront lieu mardi à 11h. Départ du salon paroissial à 10h50 pour l'Eglise St-Rock des Aulnaies et de là au cimetière paroissial sous la direction du salon Dubé, de St-Jean-Port-Joli. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Antoinette (Johnny Boivin), Saco, Mame Gene Marier (Gisèle, belle-sœur de Westbrook, N.E., Florent Marier (Irène Leblond Landry) de Westbrook, N.E., Clorinthe (Mme Lucie Boucher) de St-Catherine, Co. Port, Ida (Mme Romeo Leclerc) de Longueuil, Caele (Mme Marcel Coussard) de St-Roch, Richelieu, Gisèle (Mme Réginald Raymond) de St-Jean Iserville, Charles Rouelle de Ville Lemoyne, son frère, Albert Pelletier (Eva Fournier), Déia (Mme François Vaillancourt), Octavie (Mme Philippe Lord), Mme Gillie Pelletier (Irene Chouinard), Gérard Pelletier (Olivine Gauvin) tous de Tourville l'Islet, Mme Johnny Jacques (Louise Jariet) et M. Louis Théophile Bernier de Cap St-Ignace. quo-14

MERCIER (Charles-Eugène)

— A Québec le 13 janvier 1974, à l'âge de 79 ans est décédé Monsieur Charles-Eugène Mercier, autrefois gérant général de P.A. Boutin, époux de feu Dame Maria Provost. Il demeurait au 930, rue Louis-Frédéric, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 janvier 1974 à 10h.

MERCIER (Charles-Eugène)

— A Québec le 13 janvier 1974, à l'âge de 79 ans est décédé Monsieur Charles-Eugène Mercier, autrefois gérant général de P.A. Boutin, époux de feu Dame Maria Provost. Il demeurait au 930, rue Louis-Frédéric, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 janvier 1974 à 10h.



Départ de la résidence funéraire de

Clour Lise Bourgeois, Québec à 9h45 pour l'église Saint-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Dr et Mme Raymond Mercier (Thérèse Plante), Dr et Mme Maurice Mercier (Thérèse Hoffman), M. et Mme Roger Cloutier (Yvette), Dr et Mme André Robert (Marguerite) de Montréal. Ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. quo-14

TREMBLAY (Adjutor)

— A Québec, le 11 janvier 1974, à l'âge de 66 ans et 10 mois, est décédé M. Adjutor Tremblay, époux en 1ères noces de feu Marie-Jeanne Tremblay et en secondes noces de dame Marie Poulin Egan. Il demeurait au 215, rue des Bouleaux, Québec, autrefois de Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi midi-midi, à 3h. Départ du salon

TRUDEL (Henri)

— A Duberger, le 12 janvier 1974, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé Henri Trudel, époux de feu Dame Ida Plamondon. Il demeurait au 1670, rue Pépin, Duberger. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h.

LABRECQUE (Maria Fiset)

— A l'Ancienne Lorette, le 12 janvier 1974, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédée Maria Fiset, épouse de feu Alphé Labrecque. Elle demeurait au 2164, Route Nationale Champigny. Les funérailles auront lieu mardi à 4h.



Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants,

gendres et belles-filles: Mme Magella Lajeunesse (Antoinette), M. et Mme Charles-Henri Trudel (Marie-Délina Sioui), M. et Mme Albert Laflamme (Rita), M. et Mme Joseph Trudel (Marie-Anne Bois), M. et Mme Jean-Marie Laflamme (Marie-Claire), M. et Mme André Trudel (Gisèle Voele), Mlle Georgette Trudel, M. Laurent Trudel, Sœur Yvette Trudel; ses sœurs et beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Caouette (Annette), Mme Joseph Julien (Alexandrine), Mme Charles Trudel, Mme Adrien Trudel, Mme Georges Trudel, Mme Ernest Gauvin, Mme Jules Lapointe, Mme Georges Plamondon, Mme Alexandre Pettitclerc, Mlle Emilienne Plamondon, M. et Mme Ernest Tremblay, M. et Mme Marcelin Chabot, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h. quo-15

VEZINA (Paul-Emile)

— A l'Hôpital de St-Augustin le 12 janvier 1974, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul-Emile Vézina. Il demeurait au 7, boul. Fossambault nord, Ste-Catherine, cité Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi, à 10h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc & Fils Ltée

1, rue Jolicoeur Ste-Catherine, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Hector, Robert (Alexandrine Noreau), Albina, Lucille, ainsi que plusieurs neveux et nièces. quo-14

WHALEN (Yolande Bureau)

— A Stoneham, le 11 janvier 1974, à l'âge de 42 ans, est décédée dame Yolande Bureau, épouse de M. Eddy Whalen. Elle demeurait au 1963, Boul. Talbot, Stoneham. Les funérailles auront lieu mardi (15) à 10h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée

à 9h30 pour l'église Notre-Dame des Laurentides.

Inhumation au cimetière Stoneham. Elle laisse dans le deuil outre son époux ses enfants: Steve, Marilyn, son père, M. Jules Bureau, sa belle-mère: Madame James Whalen; ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Madame Jean Fournier (Juliette), M. et Madame Gilbert Bureau (Marcelle Labrecque), M. Jean-Guy Bureau, M. et Madame Armand Bureau (Thérèse Boivin), M. et Madame Ivan Pageau (Pauline), M. et Madame Robert Bureau (Rita Savard), M. et Madame Claude Bureau (Dolores Bouchard), M. et Madame René Jacob (Lorraine), l'abbé Jacques Bureau, M. et Madame José Seizo (Madeleine), M. et Madame Richard Bureau (Lorraine Racine), Mlle Francine Bureau, M. et Madame Albert Whalen (Lorraine de Paquet), M. et Madame Raymond Whalen (Andrée Meloche), M. et Madame Gérard Whalen (Sylvie Catiellier), M. et Madame Paul-Henri Pelletier (Violette), M. et Madame Paul-Emile Whalen (Michelle Fardeau), plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces. Le salon sera ouvert de 2 à 3 et de 7 à 10h. quo-14

horaire de television

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

LUNDI 14 JANVIER

- 6.00 Cher oncle Bill c
- 6.30 Téléjournal c
- 6.40 Actualités
- 6.53 Nouvelles du sport c
- 7.00 Sous son toit c
- 7.30 Les Berger c
- 8.00 Les forges de St-Maurice c
- 8.30 Mont-Joye c
- 9.00 Destination Canada c
- 9.31 Jason King c
- 10.30 Téléjournal national et international c
- 10.53 Nouvelles du sport et météo c
- 11.00 Appellez-moi Lise c
- 12.00 Cinema: "Le rendez-vous" c

MARDI

- 9.10 O Canada
- 9.15 En mouvement c
- 9.30 Les Orléans c
- 9.45 Les 100 tours de Centour c
- 10.00 Minute Moutoute c
- 10.15 Les contes de la rive c
- 11.00 Pour vous mesdames c
- 11.30 Le gourmet farleu c
- 12.00 Francis au pays perdu c
- 12.30 Boubou c
- 1.31 Téléjournal c
- 1.36 Femme d'aujourd'hui c
- 2.31 Cinema: "Desert de feu" c
- 4.00 Bobino c
- 4.30 Nic et Pic c
- 5.00 Daniel Boone c

(c) indique la couleur

CHAU (Canal 5) Carleton

MARDI 15 JANVIER

- 9.10 Ouverture
- 9.15 En mouvement c
- 9.30 Les Orléans c
- 9.45 Les 100 tours de Centour c
- 10.00 Minute Moutoute c
- 10.15 Contes de la rive c
- 10.30 Décoration intérieure c
- 11.00 Le gourmet farleu c
- 11.30 Laurel et Hardy c
- 12.00 Francis au paradis perdu c
- 12.30 Boubou c
- 1.31 Téléjournal c
- 1.36 Femme d'aujourd'hui c
- 2.31 Cinema: "Desert de feu" c
- 4.30 Nic et Pic c
- 5.00 Cher oncle Bill
- 5.30 Souper-causette — Parlons-en — Centre Main d'Ouverture du Canada — Notre monde — Mait au (Magazine) — Sports — Mariage au (Nouvelles régionales) — Nouvelles CBGAT — De ci, de ça — Météo

7.00 Les Berger

- 7.30 La p'tite semaine c
- 8.00 Vedettes en direct c
- 8.00 Rue des Pignons c
- 9.30 Le 60 c
- 10.30 Téléjournal national et international c
- 10.46 Téléjournal provincial c
- 10.53 Nouv. sport et météo c
- 11.01 Appellez-moi Lise c
- 12.00 Cinema: "Escalade à Orly" c

(c) indique la couleur

CJBR (Canal 3) Rimouski

LUNDI 14 JANVIER

- 6.00 Cher oncle Bill c
- 6.30 Actualités 24 c
- 6.43 Nouvelles régionales et sports c
- 7.00 Avec André Guy c
- 7.30 Les Berger c
- 8.00 Les forges de St-Maurice c
- 8.30 Mont-Joye c
- 9.00 Destination Canada c
- 9.31 Jason King c
- 10.30 Téléjournal national et international c
- 10.45 Téléjournal provincial c
- 10.53 Nouvelles du sport et météo c
- 11.00 Appellez-moi Lise c
- 12.00 Cinema: Le rendez-vous c
- 1.30 Fermeture

MARDI

- 9.15 En mouvement c
- 9.30 Les Orléans c
- 9.45 Les cent tours de Centour c
- 10.00 Minute Moutoute c
- 10.15 Les contes de la rive c
- 11.00 Pour vous mesdames c
- 11.30 Le gourmet farleu c
- 11.45 Rond Point c
- 12.15 Mode en liberté c
- 12.30 Boubou c
- 1.30 Téléjournal c
- 1.36 Femme d'aujourd'hui c
- 2.30 Cinema: Desert de feu c
- 4.00 Bobino c
- 4.30 Nic et Pic c
- 5.00 Daniel Boone c

(c) indique la couleur

CBGAT (Canal 9) Matane

LUNDI 14 JANVIER

- 6.00 Consommateurs avertis
- 6.30 Le 24 - Nouvelles régionales
- 7.30 Les Pierrafeu
- 8.00 Les forges de St-Maurice
- 8.30 Mont Joye
- 9.00 Destination Canada
- 9.31 Jason King
- 10.30 Téléjournal national et provincial
- 10.53 Nouvelles du sport et météo
- 11.00 Appellez-moi Lise
- 12.00 Cinema: "Le rendez-vous"
- 9.15 En mouvement
- 9.30 Les orléans
- 9.45 Les 100 tours de Centour
- 10.00 Minute Moutoute
- 10.15 Contes de la rive
- 10.30 Initiation à la décor. int.
- 11.00 Le Gourmet Farleu
- 11.30 Laurel et Hardy
- 12.00 Francis au paradis perdu
- 12.30 Boubou
- 1.31 Téléjournal
- 1.36 Femme d'aujourd'hui
- 2.31 Cinema: "Desert de feu"
- 4.00 Bobino
- 4.30 Nic et Pic
- 5.00 Daniel Boone

(c) indique la couleur

Europe

Les pourparlers sur la réduction des forces reprennent demain

VIENNE (AFP) — Suspendus le 13 décembre, les négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale reprendront demain. Aujourd'hui M. Brian Quarles Van Ufford, chef de la délégation des Pays-Bas et porte-parole habituel des 12 pays de l'OTAN, qui participent aux pourparlers, fera, au cours d'une conférence de presse, le point de la situation.

On exclut cependant qu'il apporte des précisions substantielles sur les positions en présence et sur la façon dont vont se nouer les transactions: les délégations occidentales et socialistes sont convenues en effet, lors de leurs délibérations préparatoires, au printemps dernier, de travailler dans le secret.

Toutefois, des indiscretions, plus organisées que fortuites, ont permis de connaître les plans de base mis en avant par chacun des deux camps.

Les sept pays appartenant au Pacte de Varsovie ont proposé un programme de réduction en trois phases fondé sur le principe d'une diminution parallèle des forces en présence. Une première réduction de 20,000 hommes interviendrait en 1975 et s'appliquerait aux effectifs de tous les pays concernés.

PLANS INCONCILIABLES

Au cours d'une seconde phase, en 1976, les forges en présence seraient réduites également de 5 pour cent. Enfin, en 1977, une troisième étape consacrerait une nouvelle réduction de 10 pour cent. Pour les pays du Pacte de

Varsovie, ces mesures doivent s'étendre non seulement à l'aviation, mais aux armes nucléaires.

Fidèles au principe de la réduction "équilibrée" que justifient, à leurs yeux, l'éloignement géographique des Etats-unis et la proximité de l'URSS, les pays de l'OTAN proposent un plan en deux étapes. La première prévoirait une réduction de 15 pour cent des seules forces terrestres des Etats-Unis et de l'URSS. La seconde fixerait à 700,000 hommes le plafond commun des troupes pour l'OTAN, et pour le Pacte de Varsovie.

L'aviation échapperait, dans ce plan, aux mesures de réduction. Dans la conception occidentale, la négociation de Vienne doit donc mettre un terme à la supériorité écrasante des armées de terre — en particulier de l'arme blindée — du Pacte de Varsovie. Selon les experts de l'Ouest, le rapport actuel est de trois à un au détriment de l'OTAN.

L'antonomie des plans, des conceptions dont ils relèvent et des intentions qui les inspirent, paraît donc totale.

Les pays socialistes reprochent à l'initiative occidentale

de procéder de la "manipulation des chiffres", pratique habituelle des "stratèges de la guerre froide", et de menacer directement leur sécurité en arrêtant leur "désarmement unilatéral".

Pour les pays occidentaux, le plan avancé par le Pacte de Varsovie a le double inconvénient de consacrer l'énorme supériorité des forces terrestres du camp communiste, en même temps que le déséquilibre dont l'Occident pâtit, du fait des conditions géographiques.

FACTEURS D'ECHEC

La recherche d'une solution transactionnelle entre ces deux positions opposées s'annonce d'autant plus difficile que la partie n'est pas conduite "dans l'abstrait" et ne se cantonne pas au seul domaine des techniques militaires.

La discussion est en réalité tributaire de l'évolution des rapports Est-Ouest autant que des crises qui peuvent affecter l'Alliance atlantique et les relations entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis.

Les négociateurs de Vienne, qui savent qu'ils sont loin d'avoir entre les mains toutes les cartes du jeu, ont fait les annonces d'une partie de très longue haleine. C'est le seul élément de certitude sur lequel s'entendent tous les observateurs.

Serafim devient archevêque de l'Eglise orthodoxe grecque

ATHENES (Reuter) — L'évêque eoraxim de Ionnina a été proclamé archevêque de l'Eglise orthodoxe grecque aux termes d'un décret présidentiel publié samedi.

Dans la matinée, un collège épiscopal, composé de 28 des 66 évêques de l'ancien synode, avait procédé à une élection.

Ce collège, aux termes d'une loi constituante décrétée la semaine dernière par le gouvernement, devait élire trois candidats, parmi lesquels le président de la République, le général Phaedon Gizikis, choisiraient l'archevêque.

Le gouvernement avait interdit à 34 évêques de voter en raison soit de leur participation à l'élection jugée irrégulière de l'ancien archevêque Ieronymos en 1967, soit de leur élection par un synode présidé par ce dernier.

Quatre autres évêques n'ont pas participé à l'élection de Mgr Serafim, qui s'est déroulé en présence du ministre de

Considéré comme conservateur et modéré, le nouveau chef de l'Eglise grecque est un ami intime du général Phaedon Gizikis à qui il a fait prêter serment lorsque celui-ci est devenu président après le coup d'Etat militaire de novembre dernier.

Normalement, ce devoir aurait dû incomber à l'archevêque Ieronymos qui était encore primat de l'Eglise grecque à l'époque.

Mgr Ieronymos a démissionné le 15 décembre dernier en affirmant qu'il était devenu la cible d'attaques répétées de la part de certains milieux politiques et religieux.

Son élection par un synode choisi par le gouvernement en 1967 a été jugée la semaine dernière par le gouvernement contraire au droit canon.

dans le monde

Le premier avion alimenté à l'hydrogène liquide

BONN (AFP) — Le premier avion à réaction allemand dont le moteur ne fonctionnera plus au kérosène mais à l'hydrogène liquide, volera en 1980 en R.F.A.

L'ingénieur aéronautique ouest-allemand M. Hans Georg Friedrich, directeur de la commission d'experts chargée par le ministère des Transports d'une étude intitulée "Sécurité aérienne des années 80", a en effet indiqué dans une interview au "Service de presse politique et parlementaire" (PPP) proche du Parti social-démocrate (SPD) que l'industrie aéronautique ouest-allemande expérimentait depuis longtemps déjà de nouvelles sources énergétiques. L'hydrogène liquide, a indiqué M. Friderich, a une puissance calorifique triple de celle du kérosène mais son prix de revient est encore très élevé. Il a néanmoins exprimé l'espoir qu'il pourra être largement abaissé et devenir concurrentiel.

Après vingt ans de détention

HONG-KONG (Reuter) — La Chine a libéré samedi un homme d'affaire ouest-allemand, M. Heinrich Lipphardt, qu'elle avait condamné en 1954 à la détention à perpétuité pour espionnage.

M. Lipphardt, qui est relativement en bonne santé, est arrivé à Hong-Kong d'où il gagnera l'Allemagne fédérale dès qu'il se sentira en état de voyager. La Chine a, jusqu'alors, conservé le mutisme sur cette libération.

Brejnev à La Havane

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev, secrétaire général du Parti communiste d'URSS, se rendra le 18 janvier en visite officielle à La Havane, apprenant samedi à Moscou de source soviétique informée.

La visite de M. Brejnev, qui aurait dû se situer vers la fin décembre au moment de la célébration du 15ème anniversaire de la révolution cubaine, a été retardée pour des raisons d'ordre pratique, indique-t-on de même source.

Dans les milieux proches des sphères officielles soviétiques, on se refuse toutefois à commenter ce retard supposé en rappelant qu'officiellement, aucune date précise n'avait été fixée.

Un souvenir futur

LONDRES (Reuter) — Le prince Charles, lieutenant à bord de la frégate "Jupiter" de la Royal Navy, a été témoin et acteur d'une opération de sauvetage en mer, samedi, au sud de Java, annonce la Navy.

L'héritier du trône britannique était officier de quart quand la frégate reçut un SOS d'un remorqueur qui s'était échoué avec les deux péniches qu'il remorquait.

Le Jupiter faisant route de Singapour à Brisbane (Australie) se dirigea à toute vapeur vers les lieux et après quatre heures d'efforts et à la troisième tentative réussit à décrocher le remorqueur et ses péniches, avant de reprendre sa route vers l'Australie.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire

LONDRES (AFP) — A cent ans, Elizabeth Binks, s'est aperçue qu'elle s'était toujours trompée sur la date de son anniversaire.

Mme Binks pensait être née le 11 janvier 1874, et se préparait à fêter son centenaire ce jour-là. Mais félicitations envoyées par la reine et par le ministre des services sociaux, sir Keith Joseph, ont établi après vérifications que Mme Binks avait vu le jour un petit peu plus tôt, le 10 janvier.

Mme Binks a affirmé que ce n'était pas par coquetterie que toute sa vie durant, elle s'était un "peu jurant.

La variolo augmente

GENEVE (Reuter) — Le nombre de cas de variolo a plus que doublé dans le monde, l'année dernière, en raison d'épidémies en Inde et au Bangladesh, rapportait hier, l'Organisation mondiale de la santé.

Elle énonce que 132,339 cas ont été enregistrés dans le monde, en 1973.

En Inde et au Bangladesh, le nombre de cas a triplé. En Inde, il est passé de 27,407 en 1972 à plus de 84,000, en 1973, au Bangladesh, de 10,754 à 32,674.

Au Pakistan, le nombre de cas est passé de 7,053 à 9,259.

Ailleurs cependant, le nombre total des cas a baissé de 71 pour cent.

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS

710, 1re AVENUE, Québec. 524-1561 quo-4

Deces et Avis Divers